



Dossier de presse

La Vienne Numérique

Inauguration d'un Nœud de Raccordement d'Abonnés de Montée en Débit (NRA-MED) à Messemé

Poitiers, le 23 octobre 2020

Bruno BELIN, Président du Département, Sénateur de la Vienne, Séverine SAINT-PÉ, Vice-Présidente du Département en charge du Numérique, Joël DAZAS, Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais, Marie-Jeanne BELLAMY, Conseillère Départementale du Canton de Loudun et Isabelle FRANÇOIS, Maire de Messemé, ont inauguré le Nœud de Raccordement d'Abonnés de Montée en Débit (NRA-MED) de la commune dans le cadre des opérations prévues dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique.

Pour accéder au haut-débit, un NRA-MED a été installé à Messemé. Il est opérationnel depuis le 9 octobre. Le périmètre de la montée en débit couvre une partie de la commune de Messemé et Sammarçolles (*cf carte détaillée en annexe*). Les habitants sont invités à prendre contact avec leur opérateur ou l'opérateur de leur choix pour contractualiser un nouvel abonnement haut-débit. Trois semaines après ce nouvel engagement, ils peuvent profiter pleinement de la montée en débit de la connexion internet.

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Vienne

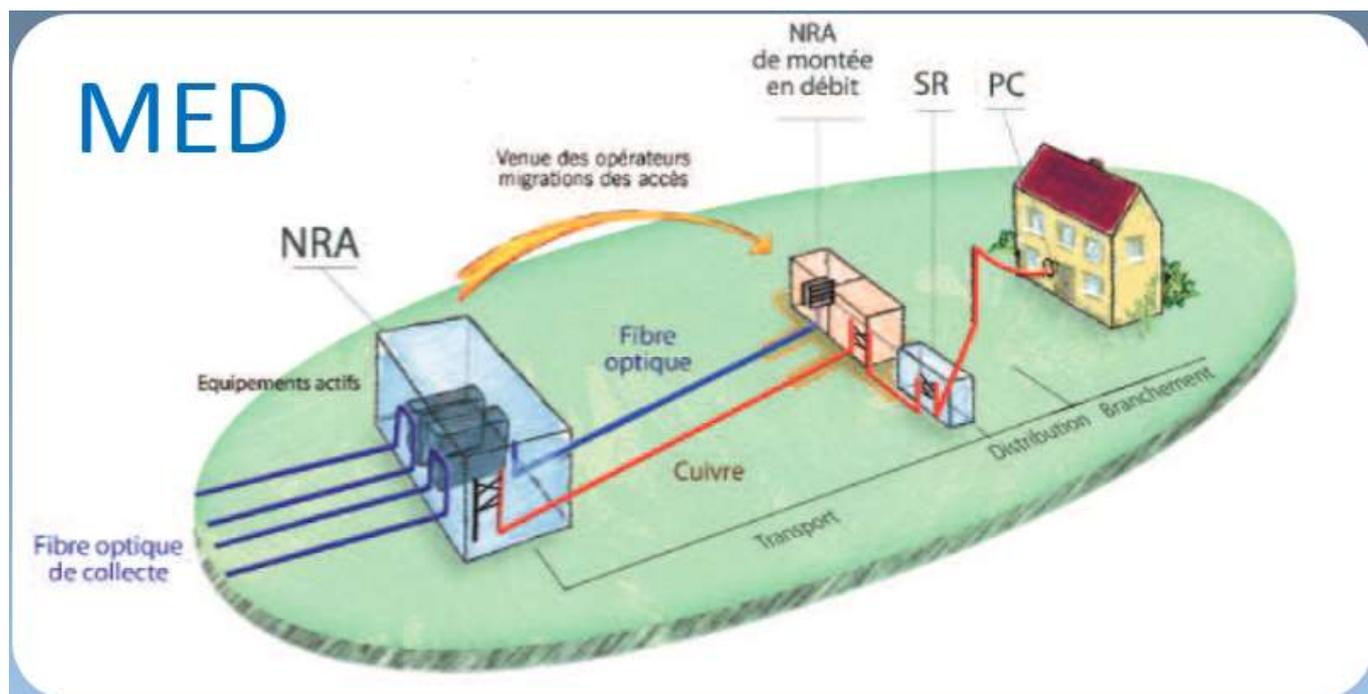
Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Vienne (SDTAN) porté par le Département, avec le soutien financier de l'Europe, l'Etat, la Région et des Communautés de Communes, organise la montée en débit des territoires à travers un programme de 55 M€ (dont 10,7 M€ pour le seul Département).

Les objectifs sont les suivants :

- permettre l'arrivée de nouveaux réseaux à Très Haut Débit,
- réaliser l'aménagement numérique par le déploiement d'un mix technologique (fibre optique et amélioration de l'ADSL à travers des opérations de montée en débit),
- raccorder les 94 sites identifiés comme prioritaires (zones d'activités, établissements de santé ou d'enseignement)
- assurer l'inclusion numérique en poursuivant l'accompagnement des solutions alternatives (Wimax, satellite).

Les opérations de Montée en Débit (MED)

La mise en œuvre opérationnelle du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Vienne commence par la réalisation d'opérations de Montée en Débit (MED). Ces opérations consistent à déployer de la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur téléphonique pour améliorer les débits ADSL des usagers, jusqu'à 50 Mbits pour les maisons les plus proches du sous-répartiteur.

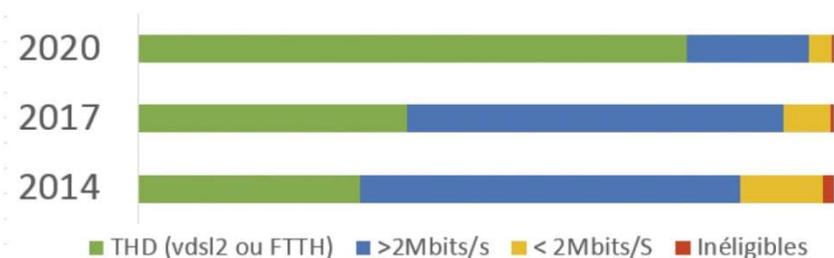


Les communes programmées en 2020

La montée en débit concerne les communes suivantes cette année : Anché, Antran, Aslonnes, Avanton, Beaumont-Saint-Cyr, Berthegon, Blanzay, Chabournay, Chalandray, Chenevelles, Cherves, Chiré-en-Montreuil, Curcay, Frozes, La Chaussée, Lathus-Saint-Rémy, Le Vigeant, Mazerolles, Messemé, Moncontour, Ouzilly, Moulismes, Moussac, Ranton, Saint-Martin-la-Pallu, Savigny-sous-Faye, Saint-Clair, Saint-Martin-l'Ars, Saint-Saviol, Thurageau.

La Vienne numérique...

2020 : + de 95% du territoire en haut-débit !



Evolution des débits dans la Vienne

Plus d'infos : 05 49 49 40 40

Travaux réalisés avec le concours financier de :



Très haut-débit : déploiement de la fibre optique avec les Deux-Sèvres

En parallèle des opérations de montée en débit, les Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne travaillent ensemble au déploiement de la fibre optique permettant la desserte du très haut débit internet sur leur territoire, indispensable pour le développement et l'attractivité des 2 départements. La réalisation de réseaux « tout fibre » concerne 28 000 foyers et entreprises et l'équipement de 92 sites prioritaires (zones d'activités, établissements de santé...).

Le programme fait l'objet d'une procédure de Marché Public Global de Performance sous forme d'un groupement de commandes entre Vienne Numérique et Deux-Sèvres Numérique.

Dans la Vienne, la première phase de déploiement concerne 10 communes, en dehors des zones AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement), déjà équipées par les opérateurs privés.

Seront fibrées en 2021 : Loudun, Dangé-Saint-Romain, Jaunay-Marigny, Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, Vouillé, Neuville-de-Poitou, Vivonne, Civray/Saint-Pierre-d'Exideuil, Chauvigny, Montmorillon.

Objectif : la fibre partout dans la Vienne en 2025 et 80% des communes fibrées d'ici fin 2023

Contact presse Département de la Vienne :

Karine DUFOUR

kdufour@departement86.fr

05 49 55 66 73